

Il était une fois...

TransLittérature, n° 18-19, « Traduire le conte », printemps 2000

Colloque Journée de Printemps, 29 mai 1999

Marie-Claire Pasquier

Once upon a time... Érase que se era... Era uma vez... Es war einmal... Jeki bud jeki nabud... Le domaine du conte et de la fable intéresse à plus d'un titre la communauté des traducteurs. C'est un fonds commun que nous partageons tous, depuis l'enfance. Le premier contact de l'enfant avec « la culture », c'est par les histoires qu'on lui raconte, les comptines, les berceuses. D'une part, les contes représentent un patrimoine propre à chaque culture. Ainsi, pour la France, les *Contes* de Perrault ou les *Fables* de La Fontaine, que tous les enfants connaissent, pour l'Allemagne, les *Contes* de Grimm, pour l'Angleterre les « nursery rhymes », *Peter Rabbit* ou *Alice au pays des merveilles*. Mais, d'autre part, c'est aussi, on le sait, le conte populaire qui circule le mieux. Les ethnologues ou les folkloristes retrouvent avec surprise les mêmes histoires dans les contes russes ou les contes africains. C'est un monde qui ignore les frontières. L'enfant à qui l'on raconte « Blanche-Neige et les sept nains », « La Belle et la bête » ou « La Petite Sirène », ignore, au départ, l'origine de ces contes ; il se les incorpore sans savoir qu'il les partage avec les enfants du monde entier, en tous cas avec des enfants non francophones. Il a la même familiarité avec l'histoire du jeune étourdi, Épaminondas (« De ma vie, Épaminondas, qu'as-tu fait du bon sens que je t'avais donné à ta naissance ? »), qui vient de Madagascar, qu'avec Sinbad le marin, Aladin ou Ali Baba, qui viennent des *Mille et une nuits*. Il accueille avec équanimité dans son imaginaire un monde peuplé de dragons, de géants, de sirènes, de génies, de sorcières, de goules et de stryges, de sultans, de califes, de vizirs, de cadis, de grelots, d'anneaux magiques, de vilains petits canards, de grands méchants loups. Dans les *Contes du soleil et de la brume*, par exemple, il lit sans surprise qu'un vieillard n'est autre qu'un méchant magicien venu tout exprès d'Afrique en Chine pour entrer en

possession d'une lampe merveilleuse et d'un anneau magique. Il ne s'étonne pas qu'un très ancien roi de Perse soit si puissant que ses États comprennent une partie de l'Inde et même la moitié de la Chine.

En outre, les contes posent des problèmes de langue intéressants. La langue qui s'y trouve déposée contient des exotismes et des archaïsmes. Exotisme, car les contes se passent « ailleurs ». Archaïsmes, car les histoires se passent « jadis » : « il était une fois ». Ce jadis comporte des métiers devenus rares : monarque, gentilhomme, demoiselle d'honneur, sultane, bûcheron, meunier, tisserand, brigand ; des habitations comme on n'en fait plus : tour, palais, chaumière, caveau, cachot, caverne ; des costumes comme on n'en voit pas tous les jours : chaperon, collerette, tunique, turban, gants de renard blanc. On s'y bat avec des cimenterres. Cette langue contient également des formules magiques — ou qui paraissent magiques parce qu'on les comprend mal : « Sésame, ouvre-toi », « Tire, tire la chevillette, et la bobinette cherra ». Et puis, n'étant pas remise au goût du jour, cette langue garde le charme de l'ancien. On y « taille en pièces » son ennemi. Une princesse visite « les parties les plus reculées de son domaine ». Un prince est « promptement rebuté ». Un cheval est « richement harnaché ». Lorsqu'on se fait « tancer vertement », on « demeure interdit ». Comme Victor Hugo le disait de la traduction, le conte retarde l'appauvrissement de la langue. Question qui nous concerne en tant que traducteurs (et qui concerne également les éditeurs de livres pour enfants, qui commandent les traductions) : faut-il pour les enfants d'aujourd'hui moderniser l'écriture des contes, comme leurs illustrations ?

Les contes font le passage entre le passé et le présent, l'enfance et l'âge adulte, le réel et l'imaginaire, les animaux et les hommes, entre les époques, les pays, les générations, entre culture orale et culture écrite. Lieu de passage, les contes eux-mêmes effectuent bien souvent le voyage entre tradition orale, populaire, et diffusion savante par le livre. Parfois c'est le contraire : parti du livre, le conte en se diffusant devient populaire.

Créée entre les deux guerres par l'éditeur Fernand Nathan, la collection « Contes et légendes du monde entier » s'était donné pour ambition d'ouvrir les jeunes lecteurs francophones à la culture de tous les pays. Voici ce qu'on peut lire dans la préface d'un des premiers volumes, *Contes et légendes du Moyen-Âge français*, rassemblés et racontés par Marcelle et Georges Huisman : « Les belles histoires que nous avons choisi de vous raconter sont aussi vieilles que les plus vieilles pierres de notre pays. Elles ont été récitées et chantées tout au long des chemins qui conduisaient les pèlerins de France, le baluchon sur le dos et le

grand bâton à la main, en Terre sainte, à Rome, à Saint-Jacques de Compostelle, au Mont-Saint-Michel au Pêril de la Mer. On les répétait à l'étape dans les abbayes où les voyageurs se reposaient... Ces belles histoires, les chanteurs populaires du Moyen-Âge les ont colportées à travers les châteaux, les tournois et les foires... On les a copiées sur des manuscrits de parchemin ornés de délicates miniatures. Les sculpteurs s'en sont inspirés au portail des cathédrales gothiques, les verriers les ont enchâssées dans les vitraux... »

Liés à une imagerie populaire, et souvent à la célébration du patrimoine, les contes maintiennent une continuité « légendaire » avec le passé d'un pays, et si traduire, c'est re-dire sous une autre forme, on voit qu'ici aussi les contes sont récités, chantés, redits : oralité et répétition.

En 1937, l'année où paraissent dans cette collection les *Contes algériens*, on est encore en pleine époque coloniale, et il est réjouissant de lire aujourd'hui, à des années-lumière de là, la préface de Mademoiselle Clara Filleul de Pétigny : « Tous ces contes, tels qu'ils sont ici présentés, proviennent de la province d'Alger, de Blidah, de Médéa, de Cherchell, d'Orléanville ; les narrateurs étaient des indigènes : de vieilles femmes, des artisans, des marchands, des musiciens, etc. ». On se pose inévitablement la question : Clara comprenait-elle l'arabe, ou avait-elle quelqu'un qui traduisait pour elle ? Poursuivons : « Le pays algérien, l'ancien Maghreb, c'est bien là où le folklore devait fournir ample moisson au chercheur. Partout où la civilisation française ne s'est pas implantée victorieuse, balayant des usages surannés et réprochant des mœurs d'un autre âge, se retrouve marqué de façon indélébile le sceau du prophète. C'est déjà l'Orient avec ses mystérieuses façons de vivre, ses coutumes qui semblent figées et demeurent immuables, tandis qu'autour d'eux s'avance le progrès, laborieux artisan, jamais satisfait. L'Arabe, comme les Orientaux, aime les contes, il s'y passionne. Les exagérations que présente ce genre de récit, il les accepte comme faits véritables. Il a une foi aveugle dans la magie, les sortilèges. Les métamorphoses d'un être humain en animal et vice-versa ne sauraient le surprendre, non plus que la possession d'un précieux talisman capable d'assurer de fabuleuses richesses. Cet homme à l'imagination vive est aussi un indolent, la haute température de son climat en certains mois de l'année invite au repos. Comment charmer l'ennui de ces longues heures ? C'est un illettré, il ne sait trouver de charme dans la lecture... Pour les hommes, c'est le café maure, l'échoppe du coiffeur, les lieux habituels où se disent les contes ; mais c'est surtout la taverne à liqueurs fortes et la fumerie

de kif. Les habitués semblent y mêler méthodiquement le conte à l'usage de l'alcool et des stupéfiants pour produire le rêve dans lequel ils se complaisent. »

Avec les contes persans, dont nous avons tous lu, dans notre enfance, une version ou une autre, on trouve un exemple assez remarquable de traduction multiple : entre langues et pays, mais aussi passage entre genres (du théâtre au conte), entre époques et entre classes sociales, J'ai eu en main la septième édition, de 1947, de la collection Nathan ; Jules Dorsay, qui a rassemblé des contes, nous y apprend que *Les Mille et un jours*, contes persans, ont été publiés à Amsterdam, en 1785. Et il cite la préface de cette édition : « Le célèbre dervis Moclès, étant encore fort jeune, s'avisait de traduire en persan des *comédies* indiennes, qui ont été traduites en toutes les langues orientales et dont on voit à la bibliothèque du Roi une traduction turque. Mais le traducteur persan, pour donner à son ouvrage un air original, mit ces comédies en contes, qu'il appela « Hezaryek Rouz », c'est-à-dire « *Mille et un jours* ». Il confia son manuscrit au sieur Pétis de la Croix, qui était en liaison d'amitié avec lui, à Ispahan, en 1675, et même il lui permit d'en prendre une copie. Il semble que *Les Mille et un jours* ne soient rien d'autre qu'une imitation des *Mille et une nuits*, mais comme il n'y a point d'époque aux contes arabes, on ne saurait dire s'ils ont été faits avant ou après les contes persans. Ces contes étaient faits à Farrukhnaz, fille du roi de Cachemire, pendant qu'elle se baignait, par sa nourrice, pour la distraire et lui ôter, s'il se pouvait, la mauvaise opinion qu'elle avait des hommes. »

Et déjà, lorsque le sieur Pétis de la Croix traduit ces contes, il se pose la question que nous connaissons bien : traduire ou adapter ? Voici sa position, et la façon dont il la justifie : « On a retranché tout ce qui, dans l'original, est devant et après la narration essentielle, parce que cela ne sert qu'à la faire languir et qu'à ennuyer le lecteur qui, par ce retranchement, lira les contes sans s'apercevoir qu'ils sont interrompus. En résumé, c'est un peu comme si nous avions simplement modernisé la forme de la coupe et filtré la liqueur qu'elle contient. Puisse-t-on, de la sorte, en goûter d'autant mieux la saveur ! » Donc, en 1675 déjà, on « modernise ». Et la vieille querelle de la forme et du fond est élégamment résolue par l'image de la coupe et de la liqueur.

Y a-t-il des pays (et donc des langues et des cultures) qui privilégient les contes et la littérature pour enfants ? Y a-t-il un lien entre contes et superstitions, contes et traditions religieuses, contes et mythologie ? Y a-t-il des périodes privilégiées liées à une idéologie, coloniale, régionaliste, à des visées éducatives, au développement de nouveaux moyens de

diffusion ? Comment lance-t-on une collection de contes ? Comment établit-on un corpus ? Pour qui traduit on ? A-t-on un public ciblé ? Fait-on une distinction entre contes « étrangers » et contes français ? Une maison d'édition a-t-elle, dans ce domaine, ses traducteurs attitrés ? Y a-t-il un « style maison » ? Comment devient-on traducteur ou traductrice de contes ? Quand on traduit des contes, privilégie-t-on le proche ou le lointain ? Cherche-t-on plutôt la simplicité ou à préserver le merveilleux ? Que fait-on des formules magiques, des réalités exotiques ou archaïques ? Et que se passe-t-il dans le cas des langues fortement marquées comme orales, ou populaires ? Sans reproduire dans son intégralité la table ronde, « Traduire, adapter, publier les contes et légendes », on donnera ici un résumé des interventions.